

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Démarche de soins infirmiers 4

2023-2024

Code : S.SI.370.4312.F.19

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

A la fin de ce module, l'étudiant en emploi sera en mesure d'adopter une posture d'auteur et de :

- saisir la diversité et la complexité de l'exercice de la responsabilité dans les soins
- assumer un positionnement professionnel singulier et situé.
- exercer sa responsabilité professionnelle de manière critique
- intégrer les dimensions interpersonnelles, institutionnelles, communautaires et politiques dans l'exercice de sa responsabilité
- démontrer sa propre capacité à être responsable dans un environnement complexe.

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

Les concepts : Exercice critique de la responsabilité professionnelle, positionnement professionnel. En conférence : incidents professionnels, sécurité des patients, leadership, performance des soins, comprendre le burn out, patient/acteur/inter professionnalité, éthique et Justice.

Les méthodes : certaines thématiques du module se réalisent en groupe restreint d'étudiant.e.s favorisant l'échange et le partage d'expérience propice à l'apprentissage et à la co-construction des connaissances. En outre, des analyses de pratique, du travail en groupe et individuel et des conférences à sélectionner font partie des méthodes pédagogiques proposées.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

La validation du module est un examen oral qui porte sur l'exercice critique de la responsabilité professionnelle. L'évaluation porte sur le commentaire du clip vidéo réalisé en 1ère année dans le cadre du module posture 1. La fiche de validation est basée sur une grille d'évaluation coconstruite avec l'étudiant.e, dont les items (critères) sont prédéfinis par l'enseignant.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Dejours, C. (2013). *Travail vivant, tome 2 : travail et émancipation*. Payot.

Droz, N. & Wahlen, A. (2018). *Burnout : la maladie du 21^{ème} siècle ?* Favre.

[Mikolajczak](#), M. , [Roskam](#), I. & [Zech](#), E. (2020). *Burn-out professionnel, parental et de l'aidant : Comprendre, prévenir et intervenir*. De Boeck Supérieur.

Gros, F. (2017). *Désobéir*. Albin Michel

Jaillon, D. (Ed.). (2014). *Du coaching à l'accompagnement professionnel personnalisé*. L'Harmattan.

Jobert, G. (2014). *Exister au travail : les hommes du nucléaire*. Erès.

Le Gall, J., & Thibault, P. (2011). *Qualité des soins : de la recherche à l'évaluation des pratiques professionnelles*. Lamarre.

Martin, J. S., McCormack, B., Fitzsimons, D., & Spirig, R. (2012). Evaluation of a clinical leadership programme for nurse leaders. *Journal of Nursing Management*, 20(1), 72-80.
<https://doi.org/10.1111/j.1365-2834.2011.01271.x>

SBK ASI. (2021). *Soins infirmiers 2030 : document de positionnement de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)*.
https://www.sbk.ch/files/sbk/service/online_shop/publikationen/fr/docs/SBK_Pflege_2030-FR.pdf

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : César Aguet

Descriptif validé le 5 septembre 2023, par la responsable de programme Catherine Bigoni